

# "Oui" à un enseignement universitaire consistant au Luxembourg

**Il n'est pas aisé, pour une institution luxembourgeoise, de concevoir des programmes et des horaires qui garantissent à nos étudiants des équivalences tous azimuts.**

Jusqu'à un passé récent, la politique universitaire de nos gouvernements successifs se limitait à ne pas mener, dans le domaine universitaire, de politique autonome. Si l'on fait abstraction d'une première année offerte par le C.U., l'enseignement universitaire était confié à l'étranger et financé par l'étranger. Ce modèle présentait des avantages certains et il a toujours ses défenseurs. Mais si personne ne conteste l'intérêt qu'ont nos étudiants à pouvoir suivre l'enseignement des meilleures Universités européennes, et même extra-européennes, les mentalités ont évolué à l'égard de la contribution qu'il faudra faire nous-mêmes. De nouvelles perspectives se sont ouvertes. Il y a celle de la grande Europe d'abord qui nous fera perdre une partie de notre autonomie, et qui nous oblige à nous doter de la totalité des atouts imaginables si nous ne voulons pas nous enliser dans la médiocrité. Il y a la perspective, ensuite, du rôle international et régional que revendique Luxembourg. Il y a celle, enfin, de l'apport que nos partenaires peuvent attendre - et attendront sans doute - de notre part dans le domaine de l'enseignement supérieur. Nous sommes obligés de répondre à ces nouveaux défis et de nous doter de notre propre politique universitaire.

Mais à quelles conditions, à quels prérequis doit obéir une politique universitaire luxembourgeoise cohérente? Quels doit en être le contenu? Quelles étapes doivent suivre sa mise en place? La réponse à ces questions est urgente. Celles-ci, d'autre part, sont complexes. Au point qu'il faut les aborder avec une extrême prudence. Elles exigent un grand débat national. Ce débat est, d'ailleurs, ouvert depuis quelque temps. Les nombreuses publications et les tables rondes consacrées à l'enseignement universitaire luxembourgeois en font preuve. J'ai participé moi-même à ce débat. Je voudrais y fournir une nouvelle contribution ici.

## 1. Les prérequis d'une politique universitaire luxembourgeoise cohérente

Au sujet de ces prérequis, je ferai quelques remarques préliminaires. Celles-ci peuvent paraître triviales, mais il peut être utile de dire des trivialités si toutefois elles correspondent à des évidences que personne ne pourrait, sans doute, mettre en question sérieusement, mais qui sont rarement explicitées d'une manière très nette.

D'un côté, une politique universitaire cohérente suppose une volonté politique. Cette volonté n'existait

pas dans le passé mais elle est en train de naître. Un consensus semble, ou semblait à un moment donné, s'esquisser au sujet de certaines exigences minimales. Il ne faut pas, toutefois, confondre velléité et volonté. Une véritable volonté politique ne s'affirme à l'égard d'un projet que si celui-ci a suffisamment de poids et de priorité pour qu'en vue de sa réalisation, soumise, bien entendu, aux contraintes pragmatiques de la situation réelle, on soit prêt à faire des sacrifices. Après quelques mises au point consacrées aux infrastructures les plus indispensables, notre pays devrait être prêt, avec le temps, à consacrer 2 à 2,5 % de son budget à l'enseignement universitaire.

En second lieu, une politique universitaire cohérente suppose un projet politique (un ensemble de lignes d'orientation) qui doit, bien entendu, être élaboré en collaboration avec les secteurs concernés, mais qui doit être pleinement assumé par les instances politiques elles-mêmes. Il ne suffirait pas, selon moi, d'accorder une certaine autonomie financière et administrative à une institution universitaire et de la laisser, ensuite, se débrouiller. Il faut qu'un projet politique cohérent soutienne cette institution et lui permette de faire les progrès qu'elle ne saurait pas faire de ses propres forces. Ce projet doit prendre en considération, de manière équilibrée, une multiplicité de variables. Le futur enseignement universitaire luxembourgeois doit, d'un côté, faciliter, au mieux, le passage de nos étudiants aux meilleures universités étrangères. Il doit répondre aux besoins de notre économie et aux besoins de la formation continue de nos cadres. Par ailleurs, il doit aussi privilégier les domaines dans lesquels, en raison de notre situation particulière, linguistique par exemple, nous sommes en mesure de mettre en place un enseignement innovateur, constituant une contribution valable dans le contexte de la grande région et, pourquoi pas, dans le contexte européen. Il doit favoriser les secteurs capables de s'insérer dans des réseaux internationaux porteurs. Il doit servir, dans la mesure du possible, le rayonnement de la capitale régionale et contribuer à rendre crédibles les prétentions européennes de la ville de Luxembourg.

Une troisième condition doit être satisfaite. En vue d'être vraiment cohérent et réalisable, le projet doit être confronté et re-confronté avec la réalité sociale, économique, culturelle et académique. Il doit être évalué et réévalué. Il ne doit jamais perdre son caractère d'orientation dynamique flexible et ajustable. Mais, d'un autre côté, il ne doit pas être sacrifié aux contingences du moment. Il ne doit pas cesser d'être un projet politique majeur.

Mais quel contenu faudrait-il, au juste, donner à un enseignement universitaire luxembourgeois consistant?

## 2. La création de premiers cycles complets et la mise en place d'enseignements de troisième cycle

A deux égards, au moins, un consensus semble être en train de s'esquisser. On admet assez généralement chez nous aujourd'hui qu'il est utile de mettre en place des premiers cycles complets, et de créer des enseignements de troisième cycle.

2.1. De nombreux arguments parlent en faveur de la création d'enseignements complets de premier cycle.

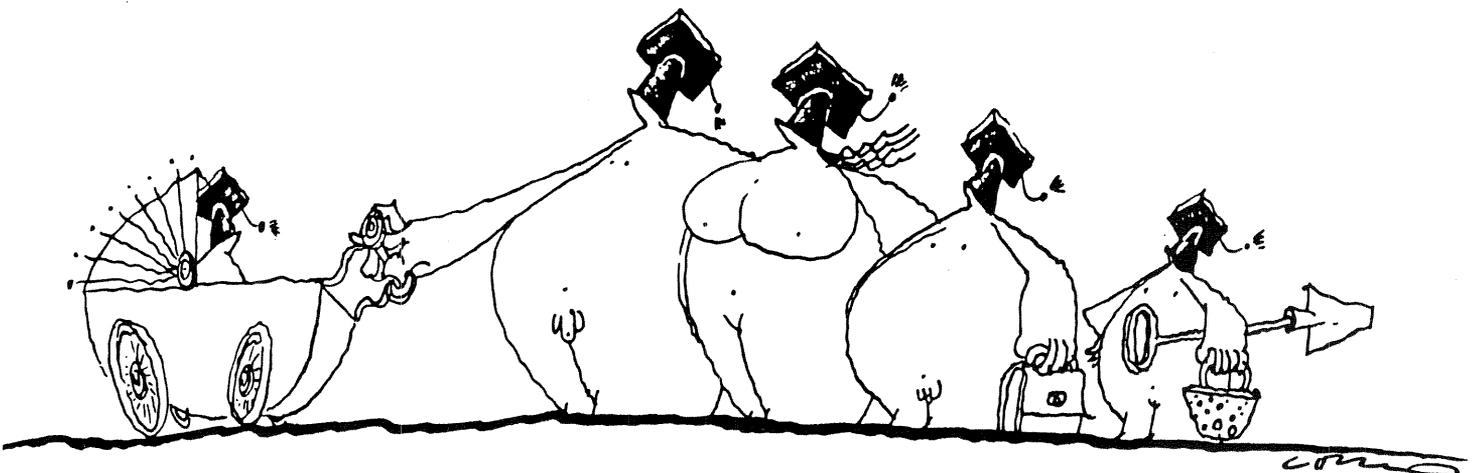
Dans certaines branches au moins, telles universités de tels pays ne sont plus prêtes à accueillir, sans restriction, nos étudiants. Par ailleurs, les programmes de "Deug" sont fort différents, de plus en plus différents même, d'université en université. Il n'est pas aisé, pour une institution luxembourgeoise, de concevoir des programmes, et des horaires, qui garantissent à nos étudiants des équivalences tous azimuts. Une fois que le premier cycle est accompli, par contre, l'insertion de l'étudiant à une université étrangère se fait plus aisément. Il est considéré comme demandant un transfert de dossier. Par ailleurs, dans les grandes universités, les premières années sont de plus en plus engorgées. Dans une petite institution nationale, par contre, nos étudiants peuvent être pris en charge au niveau du premier cycle. Leur accès à la bibliothèque, aux travaux dirigés, au centre de photocopie est garanti. Pour cette raison, e. a., on met d'ailleurs en place de plus en plus régulièrement, en France, des premiers cycles dans des villes moyennes ou dans de petites villes. Par ailleurs, il ne faut pas oublier qu'un enseignement universitaire n'est réellement crédible et ne peut exercer une attraction réelle sur des étudiants étrangers (auxquels nous voudrions nous ouvrir) que s'il comporte, au moins, un premier cycle complet. Le premier cycle constitue, à la longue, j'en suis convaincu, l'unité minimale viable.

2.2. Ces arguments parlent, bien entendu, en faveur de la mise en place de premiers cycles complets dans un nombre assez important de branches. Tout, bien

entendu, ne peut pas être fait à la fois. Un certain étirement dans le temps est inévitable. Mais il ne faut pas, d'autre part, qu'un projet important pour notre pays soit sacrifié ou indéfiniment différé parce qu'il exige quelques sacrifices. Grossièrement je dirais qu'un pays qui, aujourd'hui, hésite à se doter de premiers cycles complets, est un peu dans la situation d'une ville qui, à la fin du siècle passé, hésitait à mettre en place un lycée. Mais par où faudra-t-il commencer concrètement? Par les branches, d'un côté, où l'insertion dans les systèmes universitaires étrangers se fait de plus en plus difficilement. Tel est sans doute le cas de certaines branches scientifiques. Par les branches, d'un autre côté, dans lesquelles nous sommes en mesure de fournir une contribution innovatrice. La filière LEA proposée par le département des lettres du C.U. satisfait à ce critère. Dans le domaine des langues, nous sommes bien placés, en principe, pour fournir une contribution originale. Notre situation privilégiée à l'intersection de plusieurs cultures et du domaine de plusieurs langues nous y destine. En histoire et en philosophie enfin, il nous serait facile de créer un enseignement innovateur, à caractère européen, qui pourrait attirer (et attire d'ailleurs dès maintenant) des étudiants étrangers. Un premier cycle en économie, enfin, correspondrait à la vocation de notre place bancaire. Je suis convaincu que tout en ne précipitant pas les choses, il nous faudra des premiers cycles complets dans tous ces domaines.

2.3. L'utilité de la création, chez nous, d'enseignements de troisième cycle n'est plus guère contestée. La fonction de ces enseignements devra être, au moins, double. D'un côté, elle doit servir nos besoins urgents en formation continue. D'un autre côté, le développement de notre recherche et la formation de nos jeunes chercheurs appelle la création d'enseignements et de centres d'excellence de troisième cycle. La recherche luxembourgeoise ne pourra dépasser le stade embryonnaire actuel que si de tels centres sont créés. L'enseignement de troisième cycle peut, en principe, être conçu à trois niveaux: au niveau de modules courts de formation avec ou sans certification, au niveau d'enseignements bi-semestriels de type DEA ou DESS et, à plus longue échéance, pourquoi ne pas y penser, au niveau doctoral. Même à longue échéance, dans une première étape, toutefois, des doctorats ne pourraient être envisagés qu'en collaboration avec un réseau d'universités partenaires. Les diplômés délivrés seraient "à sceau multiple".

Carlo Schmitz



2.4. La création d'enseignements de troisième cycle, au niveau modulaire, sera désirable et possible dans la presque totalité des branches. De tels enseignements existent, d'ailleurs, dès maintenant. Au niveau d'un DEA, d'un DESS ou d'un diplôme équivalent, il s'impose, sans doute, dans le secteur financier et dans certaines branches économiques et juridiques. Mais certaines universités nous ont, aussi, proposé d'intégrer la confection de (l'inabandonnable) mémoire de stage de nos futurs professeurs dans des réseaux de niveau DEA. Ce qui permettrait à nos jeunes de préparer ultérieurement un doctorat en France.



Pessin

Notre enseignement ne pourrait qu'y gagner. L'ensemble des séminaires du C.U. a par ailleurs, en principe, une vocation de troisième cycle. Il serait cependant prématuré actuellement de prévoir lesquels d'entre eux développeront une masse critique suffisante pour donner naissance à des cellules de recherche présentant le niveau requis. Plusieurs de ces séminaires ont toutefois d'ores et déjà mis en place des réseaux de collaboration internationale fort prometteurs.

### 3. La création éventuelle d'une université à Luxembourg

Si un consensus s'établit peu à peu au sujet de la mise en place, chez nous, de premiers et de troisièmes cycles, le projet de création d'une Université luxembourgeoise reste très controversé.

A cet égard aussi, toutefois, les mentalités évoluent rapidement. Il y a dix ans personne, ou quasiment personne n'aurait sérieusement envisagé la mise en place d'une Université de Luxembourg. Aujourd'hui, la création d'un tel établissement est à l'ordre du jour. Personnellement, je suis d'avis qu'à plus ou moins longue échéance elle s'impose.

Je ne voudrais pas reproduire ici la totalité des arguments que j'ai réunis il y a peu dans une brochure intitulée "Il faut, tout de même, une Université à Luxembourg" (Publications de l'Institut Grand-Ducal, section des sciences morales et politiques, Luxembourg, 1992). Je voudrais seulement souligner deux choses. D'un côté, la création d'une université luxembourgeoise n'empêcherait nullement nos jeunes d'étudier à l'étranger. Ceux qui le voudraient pourraient, comme par le passé, faire leurs études à

l'université de leur choix. Ceux qui opteraient pour l'université nationale pourraient, ou même devraient, d'autre part séjourner deux ou trois semestres à des institutions partenaires, dans le cadre de cursus intégrés. Pour les futurs professeurs de langue, au moins, ce séjour devrait être obligatoire. D'un autre côté, la création d'une université luxembourgeoise aurait des avantages indiscutables.

3.1. Une recherche de haut niveau ne pourra se développer chez nous d'une manière consistante que si elle peut s'appuyer sur des institutions universitaires ou sur des instituts de niveau similaire. Dans une première étape, la création de troisièmes cycles isolés est sans doute une solution valable. Mais à la longue, la recherche ne pourra pas, j'en suis convaincu, se développer sérieusement sans le terrain nourricier que constitue une université. La tête ne pourra pas survivre, à la longue, sans le tronc.

3.2. Le Luxembourg est, on le sait, le pays de l'Europe des douze qui a le moins de ressortissants à suivre des études supérieures et universitaires. Le caractère relativement sélectif de notre enseignement secondaire en est, je crois, l'une des raisons. Mais l'absence d'une université luxembourgeoise en est sans aucun doute une autre. Les classes moins favorisées craignent, à bon droit, les frais occasionnés par les études à l'étranger.

3.3. Dans certains domaines au moins, nos jeunes les mieux qualifiés ne retournent plus au Luxembourg une fois qu'ils ont fini leurs études. En raison de l'absence d'une université et de centres de recherche suffisamment attrayants, ils préfèrent une carrière, même moins bien rémunérée, à l'étranger. Cette perte de matière grise ne pose, peut-être, pas encore de problèmes aujourd'hui. Mais elle en posera certainement demain ou après-demain. Plus généralement: nos jeunes font de belles études à l'étranger. C'est tout bon. Mais ils risquent de dépérir s'ils retournent chez nous. Pourvu, toutefois, qu'ils ne préfèrent pas rester à l'étranger.

3.4. Luxembourg a la prétention d'être une capitale régionale ou même l'une des capitales européennes. Or les villes concurrentes sont en train de se donner tous les atouts imaginables. Nous devrions en faire autant. Une université est un atout puissant qui pourrait renforcer la crédibilité de la place de Luxembourg.

3.5. La mise en place d'une université revient très cher. Mais elle crée aussi des ressources. Tant en empiétant certains fonds de partir pour l'étranger qu'en créant des places de travail, en favorisant certains secteurs, en attirant des étudiants étrangers. Il faudrait, sérieusement, étudier ce volet du problème.

### 4. Les conditions de la création d'une université

Ces conditions sont connues de tous. Un consensus pourrait s'établir, je crois, à leur égard. Il n'en est pas moins utile de les redire.

4.1. Le statut et la structure interne d'une telle université doivent être définis avec précision. Les mo-

dèles concurrents étant nombreux, le choix ne sera pas facile.

4.2. Le statut et le niveau de qualification requis des enseignants doit être défini avec rigueur.

4.3. L'infrastructure de l'université doit être de qualité satisfaisante (et même plus que satisfaisante). Mieux vaudrait ne pas mettre en place d'université que d'en créer une qui ne dispose ni de suffisamment de salles et de laboratoires, ni d'une bonne bibliothèque, ni de logements pour étudiants en nombre suffisant.

4.4. Un solide réseau de collaboration internationale doit être établi avant la création de l'université. Afin de ne pas donner lieu à des malentendus, je voudrais souligner que la création d'une université luxembourgeoise doit s'étaler dans le temps.

L'"Université de Luxembourg" ne sera pas pour aujourd'hui. Ni même pour demain. Mais elle doit être pour après-demain. Sinon, décidément, nous viendrons trop tard.

**J-P Harpes**